

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITÉ SYNDICAL**  
**SEANCE DU 10 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre 2025 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 4 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 12 puis 13 à partir du point 2

Nombre de délégués participant au vote : 10 puis 11 à partir du point 2

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU,  
Suzanne LELAURE, Frédéric DELANOUË

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC (arrivée à partir du point 2 à 19h21)

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : /

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Anita MENET

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Maurice PERRION, Déborah JOURDON

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT**

**N°10.12.2025-08 : AVANCE DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS SOUS CONVENTION D'OBJECTIF**

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée :

En cas de besoin de trésorerie des associations, dans l'attente du vote du BP, il est proposé aux conseillers syndicaux que le **1<sup>er</sup> acompte puisse être versé dès le mois de janvier 2026** si une association en fait la demande écrite.

Il est proposé que cet acompte représente 25 % de la subvention de fonctionnement versée en 2025.

Sur ces bases, ci-dessous le tableau du calcul des acomptes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2025	Avance possible pour 2026
Multi-Accueil « Les Petits Pas de Jules Verne »	86 000 €	21 500 €
Couffé Animation Rurale (CAR)	40 600 €	10 150 €
Accueil Enfance Le Cellier	24 900 €	6 225 €
<b>TOTAUX</b>	<b>151 500 €</b>	<b>37 875 €</b>

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 11</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

- **De valider** les montants des avances 2026 tels que présentés ci-dessus,
- **D'autoriser** Mme La présidente à effectuer ces versements sur demande écrite des associations.

La Présidente

Anne-Marie CORDIER



SIVOM du secteur de Ligné  
3 place de la Perretterie  
44 850 LIGNE  
Tel : 02.51.12.20.04  
accueil@sivomligne.fr

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT

